

Direction Générale  
des Services

Service de l'Assemblée

COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DEPARTEMENTAL

en date du 27 janvier 2025

CERTIFICAT d'AFFICHAGE NUMÉRIQUE

Le Président du Conseil départemental de la Dordogne

ATTESTE que les délibérations suivantes :

Administration générale, finances, commande publique, rapporteur du budget  
(M. LAMONERIE)

- 1) Soutien au Département de Mayotte. - *Adoptée à l'unanimité*
- 2) Protocole d'accord transactionnel entre le Département de la Dordogne et la Société COPYTRACK GMBH en représentation des Droits d'un artiste. - *Adoptée à l'unanimité*
- 3) Prolongation de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) des bâtiments et des collèges départementaux. - *Adoptée à l'unanimité*
- 4) Avenant n° 1 au Contrat de Délégation de Service Public (DSP) de l'Auberge Collective de CADOUIN. - *Adoptée à l'unanimité*
- 5) Désignation des membres du Conseil départemental de la Dordogne pour siéger au sein des Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE). - *Adoptée à l'unanimité*

Agriculture, forêt et aménagement rural (M. BAZINET)

- 6) Dispositif de soutien à l'installation agricole : Demande de portage pour le compte d'un Jeune Agriculteur. - *Adoptée à l'unanimité*

Solidarité - Personnes Âgées (M. LAJUGIE)

7) Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2025-2029. - *Adoptée à l'unanimité*

Solidarité - Enfance et famille, Insertion, Economie sociale et solidaire (Mme VOLPATO)

8) Convention d'application relative à la responsabilité conjointe aux traitements de données à caractère personnel des bénéficiaires du RSA visant à établir des statistiques, des études internes, aux fins d'évaluation des activités, de la qualité des prestations et des besoins à couvrir en matière d'insertion notamment dans le cadre de l'approche globale de l'accompagnement. - *Adoptée à l'unanimité*

9) Convention entre la Préfecture de la Dordogne et le Conseil départemental pour l'appui à l'évaluation de la situation des personnes se présentant comme mineures et privées temporairement ou définitivement de la protection de leur famille. - *Adoptée à l'unanimité*

10) Convention de partenariat entre le Département de la Dordogne et la Fédération Territoriale des Maisons Familiales et Rurales (MFR) Dordogne-Limousin pour l'organisation d'actions de prévention en santé sexuelle au sein des établissements. - *Adoptée à l'unanimité*

Culture, Langue et culture occitanes (Mme LAGOUBIE)

11) Service Culture. Participations financières en faveur des Opérateurs culturels départementaux et intervention de conventions. - *Adoptée à l'unanimité*

Education (M. TEILLAC)

12) Répartition de subventions au titre du Fonds Commun des Services d'Hébergement (FCSH). - *Adoptée à l'unanimité*

13) Conventions d'occupation de logement à titre précaire dans les collèges pour l'année 2024-2025. 5<sup>ème</sup> répartition. Annulation de la convention approuvée par délibération n° 24.CPVII.41 du 23 septembre 2024 (Annexe 2) - Collège Yvon Delbos à MONTIGNAC-LASCAUX. - *Adoptée à l'unanimité*

Solidarités territoriales et développement local (Mme LABARTHE)

14) Programmation des Contrats de Territoires 2022-2025. Avenants n° 1 aux Contrats de Projets Communaux des Cantons de Lalinde, Saint-Astier, Haut Périgord Noir ; Avenant n° 1 aux Contrat de Projets Territoriaux de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord. - *Adoptée à l'unanimité*

### Routes et Mobilités (M. MAGNE)

15) Routes départementales n° 42, n° 42E1 et n° 75. Communes de SAINT-MAYME-DE-PEREYROL et JAVERLHAC ET LA CHAPELLE SAINT-ROBERT. Aménagements de traverses de bourg. - *Adoptée à l'unanimité*

16) Convention de Groupement de commandes. Programme de Renouvellement Urbain (PRU) de CHAMIERES. Commune de COULOUNIEIX-CHAMIERES. Conditions de réalisation des travaux d'aménagement de la rue Venta de Baños et des abords de la Mairie. - *Adoptée à l'unanimité*

### Habitat (Mme NEVERS)

18) Politique Départementale de l'Habitat. Délégation de compétence en matière d'aide à la pierre - Parc Privé. Informations sur les décisions prises par M. le Président du Conseil départemental lors de Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) au titre de l'année 2024. - *Prise d'acte*

19) Politique Départementale de l'Habitat. Délégation de compétence en matière d'aide à la pierre - Parc Public. Attribution et annulation de subventions. - *Adoptée à l'unanimité*

20) Politique Départementale de l'Habitat. Convention Partenariale 4 d'Objectifs et de Moyens entre le Département de la Dordogne et l'Office Public de l'Habitat (OPH) PERIGORD HABITAT. Modification de délibérations de la Commission Permanente. - *Adoptée à l'unanimité*

21) Politique Départementale de l'Habitat. Guichet Unique de l'Habitat - PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV' - "Terrassonnais Haut Périgord Noir" 2025-2029. - *Adoptée à l'unanimité*

22) Politique Départementale de l'Habitat. Aide DORDOGNE-PERIGORD RÉNOV'. Attribution de subvention - 1<sup>ère</sup> programmation. - *Adoptée à l'unanimité*

23) Politique Départementale d'Insertion. Conventions pour le financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) entre le Département de la Dordogne et divers contributeurs. - *Adoptée à l'unanimité*

24) Politique Départementale d'Insertion. Convention de délégation de gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Dordogne. Année 2025. - *Adoptée à l'unanimité*

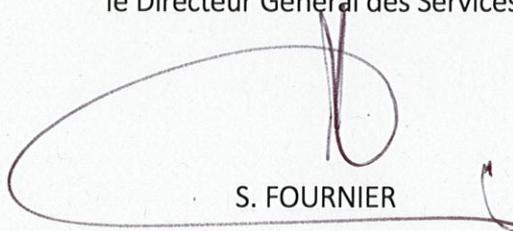
Affaires européennes et Coopération décentralisée (Mme DUCROCQ)

25) Gestion de la Subvention Globale FSE + 2021/2027 : bilan de la programmation au titre de l'année 2024. - *Prise d'acte*

déposées au Service du Contrôle de Légalité le 29 janvier 2025  
sont mises en ligne sur le site du Conseil Départemental à compter du 29 janvier 2025  
conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 7 octobre 2021

Fait à Périgueux, le 29 janvier 2025

Pour le Président et par délégation,  
le Directeur Général des Services,



S. FOURNIER